

Infomail n° 8 – juin 2013

Chère lectrice, cher lecteur,

En raison de certains évènements récents, nous vous faisons parvenir cet infomail supplémentaire, contenant des informations sur les thèmes suivants :

- décision de l'assemblée des membres concernant le changement de la désignation en allemand de l'interprétariat communautaire
- journée professionnelle du 1^{er} juin 2013
- nouveaux matériel et documents du centre de compétence

Interkulturelles Übersetzen devient interkulturelles Dolmetschen

L'assemblée des membres d'INTERPRET a décidé en mai 2013 de modifier la désignation en allemand de *interkulturelles Übersetzen* (traduction interculturelle) en *interkulturelles Dolmetschen* (interprétariat interculturel). Ce changement permet de supprimer une imprécision : en effet, traduire signifie transposer un texte écrit dans une autre langue, alors que *interkulturelles Übersetzen* ou dorénavant *interkulturelles Dolmetschen* est explicitement une activité exclusivement orale.

[Procès-verbal de l'assemblée des membres \(pdf\)](#)

Partout où cela était possible, nous avons mis en œuvre le changement : dans les textes de notre site Internet, dans les documents utilisés le plus fréquemment de l'association et du centre de compétence ainsi que dans notre en-tête et dans le logo, vous trouverez dorénavant uniquement le terme *interkulturelles Dolmetschen*. La révision du contenu des documents de la rubrique « Formation, certification et assurance qualité » prendra plus de temps, notamment parce que les modifications des différents règlements doivent être approuvées par différentes instances.

Le terme *interkulturelles Übersetzen* s'est assez bien établi. Il est donc inévitable qu'il continue pendant quelque temps à apparaître et à être employé parallèlement à la nouvelle dénomination. Certains services et organes continueront certainement à parler de *interkulturelles Übersetzen*. De plus, cette dénomination apparaît encore dans tout le matériel et toutes les publications imprimées avant le 3 mai 2013 (les prises de position, les aide-mémoire, etc., mais aussi les brochures *Le dialogue Santé* et *Le dialogue à l'école*). Le brevet fédéral représente une autre exception : conformément au règlement d'examen, nous continuerons à utiliser le terme *eidg. Fachausweis für interkulturelles Übersetzen*. Le brevet professionnel ainsi que le certificat INTERPRET avec l'ancienne désignation restent évidemment valables et ce dernier est équivalent au nouveau certificat INTERPRET (avec la dénomination *interkulturelles Übersetzen*).

Sur le **site Internet**, le changement de nom a entraîné des modifications pour les désignations de rubriques et les liens devront donc être revus (voir tableau dans l'infomail en allemand). Nous avons également procédé à des modifications sur la version en langue française du site. Elles sont listées dans le tableau ci-dessous :

	Rubrique	Lien
Jusqu'ici		
Nouveau	... dans le domaine de la formation	http://www.inter-pret.ch/fr/linterpretariat-communautaire/formation.html
Jusqu'ici		
Nouveau	... dans le domaine de la santé	http://www.inter-pret.ch/fr/linterpretariat-communautaire/sante.html
Jusqu'ici		
Nouveau	... dans le domaine social	http://www.inter-pret.ch/fr/linterpretariat-communautaire/social.html
Jusqu'ici	Interprétariat communautaire > Le service professionnel d'interprétariat communautaire	http://www.inter-pret.ch/fr/linterpretariat-communautaire/le-service-professionnel-dinterpretariat-communautaire.html
Nouveau	Le service professionnel	http://www.inter-pret.ch/fr/linterpretariat-communautaire/le-service-professionnel.html
Jusqu'ici	Infothèque > Interprétariat communautaire dans le domaine de la formation	http://www.inter-pret.ch/infotheque/interpretariat-communautaire-dans-le-domaine-de-la-formation.html
Nouveau		http://www.inter-pret.ch/infotheque/formation.html
Jusqu'ici	Infothèque > Interprétariat communautaire dans le domaine de la santé	http://www.inter-pret.ch/infotheque/interpretariat-communautaire-dans-le-domaine-de-la-sante.html
Nouveau		http://www.inter-pret.ch/infotheque/sante.html
Jusqu'ici	Infothèque > Interprétariat communautaire dans le domaine social	http://www.inter-pret.ch/infotheque/interpretariat-communautaire-dans-le-domaine-social.html
Nouveau		http://www.inter-pret.ch/infotheque/social.html

Journée professionnelle : Qu'est-ce qu'il y a de « culturel » dans l'interprétariat communautaire ?

Le 1^{er} juin a eu lieu la journée professionnelle annuelle d'INTERPRET, lors de laquelle la question portant sur la signification des éléments « culturels » dans l'interprétariat communautaire a occupé une place centrale.

Dans un bref exposé d'introduction, Michael Müller a présenté deux manières d'aborder la notion de « culture » et a plaidé pour la notion de culture selon le contexte d'action.

Madame Marina Sleptsova, lic. phil., a ensuite présenté son étude portant sur le profil des exigences et du rôle des interprètes dans le domaine médical. Des entretiens ayant eu lieu avec la participation d'interprètes et ayant été enregistrés en milieu hospitalier forment le cœur de cette étude. Les séquences de ces entretiens ont été examinées quant à leur qualité, aux erreurs survenues, aux imprécisions, aux omissions, aux ajouts et aux problèmes de rôle des interprètes, au moyen d'un travail méticuleux de (re-)traduction, de comparaison et d'analyse.

L'après-midi a été consacrée à la mise en scène de situations d'interprétariat. Madame Sebnem Bahadir, D^r phil., a présenté la méthode d'entraînement qu'elle a développée et a permis aux personnes présentes de la mettre en pratique au moyen d'exercices. Grâce à cette approche prenant en compte l'ensemble des éléments formant l'activité d'interprétariat, il a été mis en évidence que cette dernière comprend bien plus que la simple transposition de mots d'une langue à une autre.

Pour conclure cette journée, les nouveaux détenteurs et les nouvelles détentrices du brevet fédéral ont été célébrés.

La journée professionnelle a accueilli près de 70 participant-e-s et a obtenu des retours très positifs. Elle peut donc être qualifiée de réussie. Toutes les présentations et les documents relatifs à cette journée professionnelle sont à votre disposition sur le site d'INTERPRET, sous une nouvelle rubrique :

[Journées professionnelles INTERPRET](#)

Nouvelles parutions du centre de compétence

Dans le cadre d'un projet financé par le crédit à l'intégration de la Confédération (ODM) portant sur la mise en œuvre des recommandations issues des études d'INTERPRET au sujet de l'interprétariat communautaire dans les domaines de la formation et du travail social de mars 2012, divers modèles de documents, aide-mémoire et dossiers d'information ont été élaborés.

- Contrat relatif à la fourniture de prestations dans le domaine de l'interprétariat communautaire (modèle de document)

Domaines de validité : formation, santé, social

Langues : allemand / français

Objectif : promotion d'une collaboration institutionnalisée entre les services d'interprétariat et les institutions privées ou publiques

Public-cible : services d'interprétariat, autorités, institutions privées

[Exemple : Contrat de prestations \(pdf\)](#)

[Modèle : Contrat de prestations \(Word\)](#)

- Directives pour le recours à des interprètes communautaires dans le domaine social (modèle de document)

Domaine de validité : social

Langues : allemand / français

Objectif : aide fournie aux autorités et aux administrations ; sensibilisation et information ; institutionnalisation de l'interprétariat communautaire

Public-cible : autorités, administrations, etc., du domaine social

[Directives pour le recours à des interprètes communautaires dans le domaine social \(Modèle pdf\)](#)

- Interkulturelle Elternzusammenarbeit: Erfolgreiche Gestaltung von Elterngesprächen und Elternabenden (lettre d'information)

Domaines de validité : formation

Langue : allemand

Objectif : aide fournie aux professionnel-le-s ; sensibilisation et information

Public-cible : directions d'écoles, corps enseignant

[Interkulturelle Elternzusammenarbeit: Erfolgreiche Gestaltung von Elterngesprächen und Elternabenden \(pdf, uniquement en allemand\)](#)

- Ancrage de l'interprétariat communautaire dans la formation de base des hautes écoles pédagogiques (aide-mémoire et matériel)

Domaine de validité : formation

Langues : allemand / français

Objectif : ancrage de l'interprétariat communautaire dans la formation de base ; sensibilisation et information ; mise à disposition de documents concrets

Public-cible : corps enseignant des hautes écoles pédagogiques

Disponibilité : vous pouvez commander le dossier complet directement auprès d'INTERPRET ou auprès de votre service d'interprétariat régional.

- Ancrage de l'interprétariat communautaire dans la formation de base du travail social (aide-mémoire et matériel)

Domaine de validité : social

Langues : allemand / français

Objectif : ancrage de l'interprétariat communautaire dans la formation de base ; sensibilisation et information ; mise à disposition de documents concrets

Public ciblé : corps enseignant du travail social (écoles supérieures et écoles supérieures spécialisées, universités)

Disponibilité : vous pouvez commander le dossier complet directement auprès d'INTERPRET ou auprès de votre service d'interprétariat régional.

- Ancrage de l'interprétariat communautaire dans le domaine social (lettre d'information et matériel)

Domaine de validité : social

Langues : allemand / français

Objectif : sensibilisation et information des professionnel-le-s ; mise à disposition de documents concrets

Public-cible : institutions privées et publiques, autorités, administrations, etc.

Disponibilité : vous pouvez commander le dossier complet directement auprès d'INTERPRET ou auprès de votre service d'interprétariat régional.

Le matériel peut être commandé auprès d'INTERPRET

L'infomail paraît généralement trois fois par année. Au cas où vous ne souhaiteriez plus recevoir d'informations d'INTERPRET par voie électronique, veuillez nous renvoyer ce courriel avec l'indication « se désinscrire ».

Merci de corriger vos coordonnées si nécessaire et de nous communiquer si vous n'êtes plus le bon ou la bonne destinataire pour ces informations.

INTERPRET

Monbijoustrasse 61, 3007 Berne

tél : 031 351 38 28, fax : 031 351 38 27

coordination@inter-pret.ch, www.inter-pret.ch